

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3 dans la version originale et **4 pages numérotées de 1/4 à 4/4 dans la version en caractères agrandis.**

Répartition des points

Dissertation 10 points

Étude critique 10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1 :

Le rapport au patrimoine se limite-t-il à la seule question de sa préservation ?

Sujet de dissertation 2 :

La connaissance : un outil de puissance pour les États.

Le candidat traitera l'étude critique de document suivante.

Étude critique de document – L'évolution de la gestion de la forêt française

Consigne – En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez quels sont les acteurs et les facteurs des évolutions de la forêt française.

Document :

La forêt ne cesse de gagner du terrain. Alors qu'au sortir de la Révolution on l'estime au plus bas, avec moins de 15% du territoire, elle couvre aujourd'hui plus du tiers du territoire métropolitain [...]. Mais [...] il faut souligner que cette couverture forestière est très variable, allant de moins de 5% dans la Manche à plus de 60% dans les Landes. Jusqu'à la révolution industrielle et l'utilisation massive du charbon comme source d'énergie [...], le bois est essentiel tant dans la construction de maison et

de bateaux, que dans la production de chaleur, et les surfaces forestières reculent. Ensuite, le phénomène s'inverse et les besoins en bois induits par la révolution industrielle (traverses de chemin de fer et étais de mine (1)) vont au contraire inciter à planter toujours plus d'arbres.

Plusieurs facteurs expliquent cet accroissement continu de la forêt depuis les années 1830. Il y d'abord l'action des pouvoirs publics qui mènent dans la deuxième moitié du XIXe siècle une vigoureuse politique de mise en valeur forestière des terres ingrates et marécageuses (Landes, Sologne, Brenne) et de reboisement des terrains de montagne [...]. Mais l'augmentation de la surface est [...] bien plus importante dans les forêts privées que dans les forêts publiques. Il y eut de véritables spéculations forestières au fur et à mesure que le maillage du réseau ferré s'étendait et permettait des exportations de plus en plus lointaines de la production sylvicole (2) [...]. Bien des endroits ont connu des plantations qu'on envisageait comme une mise en valeur de l'espace et non comme une dégradation du milieu. C'est ainsi que, parallèlement à l'accroissement des surfaces forestières, on observe une baisse de celle des marécages ou des friches improductives. [...].

Un autre facteur a été la déprise agricole, notamment en moyenne montagne. Tous les massifs ont été touchés par l'abandon des terres les plus difficiles et la désertion des villages s'est accompagnée pendant une bonne partie du XXe siècle d'une progression de la forêt, tant

(1) Étais de mine : poutres en bois permettant de soutenir les galeries des mines.

(2) Sylvicole : qui fait référence à la forêt.

naturellement que du fait des plantations. [...]. Le contexte économique et politique était d'ailleurs favorable à ces mutations puisque l'État, par l'intermédiaire d'un Fonds forestier national (FFN), subventionnait les plantations de résineux, qui poussaient vite et qui répondaient aux besoins de l'économie nationale, qui manquait de bois pour le papier. Les agriculteurs qui quittaient la terre pour trouver un emploi en ville préféraient ne pas la vendre et trouvèrent dans les plans gratuits et les promesses de gain facile du FFN de puissants incitateurs. Au total, on estime qu'en un demi-siècle d'existence (le FFN est créé en 1946 et dissout en 2000), le FFN a permis de boiser ou reboiser 2,3 millions d'hectares [...]. Aujourd'hui, [...] les forêts françaises continuent de pousser à un rythme régulier. Chaque année, 90.000 hectares sortent de terre [...]. La France arrive en quatrième position des surfaces boisées en Europe, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne. Aujourd'hui l'accroissement de la surface forestière s'explique par les mesures prises pour protéger les espaces naturels (10% du linéaire côtier métropolitain est géré par l'Office National des Forêts) ou bien pour créer des pièges à carbone. Paradoxalement d'ailleurs, puisque le gaz carbonique en augmentation favorise la photosynthèse et donc la production de bois, le changement climatique fait peser des menaces nouvelles sur la forêt (sécheresses, incendies) qui font penser à certains que la progression de la surface forestière pourrait marquer le pas.

Source : Vincent Moriniaux, « La forêt. France, XVIIe-XXIe siècle », *La documentation photographique n°8150*, CNRS Editions, février 2023.